



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE RENFORCEZ VOS DROITS

Un syndicat c'est le regroupement de personnes qui exercent la même profession, des métiers similaires connexes. Il a pour objet l'étude et la protection des droits des personnes visées par ses statuts. Il contribue également à la défense des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels de ces personnes.



La CGT Intérieur 86, c'est avant tout un travail collégial : les décisions qui sont prises et les sujets soumis au vote (en instances) font l'objet de débats. Nous soumettons systématiquement à nos syndiqués et sympathisants nos déclarations liminaires aux instances afin que chacun d'entre eux puisse s'exprimer à travers vos représentants du personnel. Il en est de même pour les compte-rendus. Nous ne pouvons améliorer votre quotidien et vos conditions de travail si vous n'êtes pas associés. Sans vous, nous ne pouvons pas avancer, nous avons besoin de vous pour avoir encore plus de poids pour que l'administration nous entende.



**Vous voulez
que les choses changent ?
Nous aussi !
Nous sommes là pour vous.
Nous sommes là pour que cela change.
Sans vous, nous ne pouvons rien faire !**





LE BILAN DE LA CGT ET REVENDICATIONS

**Titularisation des contractuel-les
dont les contrats ont été renouvelés
à plusieurs reprises**

**La CGT est intervenue
à de multiples reprises auprès
de l'administration sur
des situations de souffrance
au travail**

**La CGT est
le seul syndicat
à avoir voté
contre le PPNG**

**Répartition
ÉGALITAIRE
du CIA**

**La CGT a participé aux
CT et CHSCT et a diffusé
tous les comptes rendus
à l'ensemble des agents**

**La CGT a fait des propositions
d'avancement fondées sur
des critères objectifs et neutres et
réclamé plus de postes**